



CREATION DE SOCIETES OFFSHORE ET INTERNATIONALES

## **TROP D'IMPOTS ? TROP DE CHARGES ? ... PAS DE BENEFICES !**

FRANCE OFFSHORE vous apporte une multitude de solutions par la création d'une société dans une zone Offshore ou internationale à l'étranger en recherchant idéalement :

- 0% d'Impôts
- Pas de comptabilité
- Un anonymat garanti

**En toute légalité !**

## **Créez votre société Offshore**

### **LA CRÉATION DE VOTRE SOCIÉTÉ A L'ETRANGER, UNE DÉMARCHE SIMPLE ET RAPIDE.**

Une société Offshore est par définition non imposable et par conséquent ne nécessite pas la tenue de comptes et de présentation annuelle. La gestion est donc réduite à la tenue du compte bancaire, et peut être administrée à partir de tout endroit au monde. Le délai moyen de constitution est de quinze jours.

### **VOTRE CONSEILLER PERSONNEL VOUS ORIENTE DANS LE CHOIX DE JURIDICTION.**

Il existe plusieurs pays permettant d'enregistrer une société étrangère. La destination sera choisie en fonction de votre activité, du lieu de vos clients, fournisseurs, votre nationalité, votre situation fiscale, etc. Il existe également au sein de l'union européenne des pays offrant une fiscalité avantageuse ; ces structures dites Onshore seront une alternative ou un complément à votre société Offshore.

### **UNE DEMARCHE ENTIEREMENT EXTERNALISEE ET UN ACCOMPAGNEMENT OPERATIONNEL.**

Parce que votre temps est précieux, FRANCE OFFSHORE prend en charge l'intégralité des étapes de création de société et vous apporte une solution clé en main. Nos conseillers vous guident sur son fonctionnement et s'assurent que vous êtes parfaitement opérationnel.

### **UNE DISPONIBILITE DE TOUT INSTANT.**

Parce que vos questions nécessitent une réponse immédiate, nous restons réactifs et disponibles pour répondre à vos interrogations, améliorer et faire évoluer votre montage et structure.

#### **Où créer sa société Offshore ?**

Il existe différentes juridictions et pays pour incorporer votre société étrangère.

Parmi ces destinations, vous aurez le choix entre enregistrer la société en Europe dans un pays à fiscalité avantageuse ou simplement dans un pays dit « Offshore » l'imposition sera idéalement de 0%, aucune comptabilité à présenter et l'anonymat garanti.

Ce choix sera arrêté après une étude précise de votre cas lors d'un RDV dans nos locaux.

# UNE OFFRE GLOBALE DE COLLABORATION

Compétence, Réactivité,  
Présence, Satisfaction,  
Durée, résumant la culture  
des collaborateurs FRANCE  
OFFSHORE, et posent les  
bases de notre future  
collaboration.

## NOTRE MISSION :

- Analyser votre besoin
- Vous proposer une solution Offshore adaptée.
- Incorporer votre société et réaliser les différentes formalités
- Vous accompagner dans votre démarrage
- Evoluer à vos côtés et être le partenaire de votre croissance.

## COMPETENCE ET RIGUEUR

### Une équipe de collaborateurs confirmés

Une écoute attentive de votre métier nous permettra d'étudier et de créer une structure adaptée à vos besoins et objectifs. La faisabilité de cette constitution sera alors abordée et la juridiction idéale définie. Cet entretien vous aidera à mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à vous en matière de délocalisation.

## INTERVENTION SIMPLE ET FACILE

### Une prise en charge totale du dossier

Après communication des pièces utiles, la constitution de votre société étrangère pourra débuter, nos consultants assurent l'intégralité du suivi jusqu'au démarrage effectif de votre activité. Nous réaliserons toutes les démarches en interne pour vous permettre de concentrer vos efforts sur le plus important, votre métier !

## PRESENCE ET DISPONIBILITE

### Votre conseiller à vos côtés

Pour une intégration optimale au mode offshore et une activité fructueuse immédiate, votre conseiller répond à toutes vos questions, vous présente les différents aspects de l'offshore et reste à votre écoute toute l'année sans aucun surcoût.

## RELATION BANCAIRE

### S'adresser aux banques : un art maîtrisé

En fonction de votre activité, vos besoins en matière de compte bancaire différent, comptes multidevises, accès à distance, lettres de crédit, crédit documentaires, financements, gestion privée etc. Nous maîtrisons ainsi le montage de dossiers d'introductions bancaires selon les exigences et restrictions de celles-ci pour vous assurer une acceptation de votre dossier et une ouverture de compte conformément à vos attentes.

## PERENNITE DANS LE TEMPS

### Vous suivre et vous voir grandir

Parce que notre prestation ne se résume pas à une intervention unique, nous restons disponibles afin de vous suivre dans votre évolution et répondre à vos besoins à court et long terme.

## La presse parle de FRANCE OFFSHORE...

**FRANCE OFFSHORE**, est le seul organisme spécialisé en constitution de sociétés Offshore et Internationales présent sur le sol Français à notre connaissance.

(Source : *Entreprendre* Juin 2006 Edition « Spéciale Paradis fiscaux, Les solutions légales »)

**Assurance satisfaction** : Même si la réputation de ce cabinet n'est plus à faire, FRANCE OFFSHORE propose un paiement à la livraison, les débutants dans l'Offshore sont ainsi assurés d'une prestation alliant rigueur, délais et satisfaction.

(Source : *Financial Life* Déc. 2008)

# A qui s'adresse

L'

O

**Agents commerciaux :**

Avec un plus de 50% d'imposition au global, ce statut est lourd, servez-vous plutôt d'une société étrangère pour délocaliser votre activité et augmenter votre bénéfice.

F

**Import Export :**

Vous voulez réduire votre imposition ? Augmenter vos marges ? Délocalisez vos achats avec une société étrangère.

F

**Consultants, Conseillers, Freelances :**

Votre imposition s'élève à plus de 50 %, une société offshore vous fera économiser sur vos charges et réduit efficacement la masse administrative.

S

**Vente de Licences Brevets,:**

Vous développez un concept innovant et le commercialisez au travers de franchisés ou par la vente de licences, installez votre siège social en zone avantageuse et bénéficiez ainsi d'une imposition jusqu'à 0%.

H

**Commissions, droits d'auteur, artistes :**

Si vous devez percevoir ou payer des commissions liées à la facilitation de contrats commerciaux, ou si vous devez payer ou percevoir des droits d'auteurs, faites appel à une société Offshore, c'est plus simple et plus économique.

O

**E-Business :**

Voilà sans doute l'une des solutions les plus intéressantes à pratiquer avec une société offshore. Pas d'établissement stable, l'activité à lieu sur Internet et la fiscalité est par conséquent des plus attractives.

R

**Holding, Immobilier, Bateaux, Participations, Cession de parts :**

Protégez votre patrimoine grâce à une société offshore qui détiendra biens immobiliers, actions / parts de société, bateaux etc. De plus, lors de la revente il n'y a pas de droits de cession.

E

**Transfert de sociétés pour entreprises en difficultés :**

Votre société locale rencontre des difficultés financières, déplacez le siège social à l'étranger et évitez ainsi le dépôt de bilan et interdiction de gérer.

## Nos services...

### Création de sociétés Offshore / Onshore pour :

- Entrepreneurs
- Industriels
- Consultants
- Formateurs / Coach
- Courtiers
- Intermédiaires du commerce
- Intermédiaires financiers
- Agents commerciaux
- Agents d'artistes et artistes
- Agents de joueurs
- Mannequins
- Propriétaires de droits intellectuels
- Inventeurs de brevets
- Import Export
- Energie (Electricité, Gaz, Pétrole)
- Trader et Trading

### Création de sociétés Holding pour :

- Immatriculation de Yachts et Bateaux
- Propriétaires fonciers
- Revenus locatifs
- Marques et brevets
- Détention de parts et actions

### Autres services :

- Obtention de licences de jeux en Europe (Casino On-line, Pari-sportif, Loteries)
- Changement de résidence fiscale en Europe. (solutions ISF)
- Solutions E-business

### Les avantages d'une société étrangère :

- Optimisation fiscale tant au niveau sociétaire que personnel (jusqu'à 0% d'imposition)
- Anonymat total garanti
- Protection de patrimoine
- Absence de comptabilité
- Absence de T.V.A

Et bien plus encore...

### Les raisons de choisir FRANCE OFFSHORE

- **FRANCE OFFSHORE** c'est avant tout le seul organisme et cabinet en France spécialisé en constitution de sociétés Offshore et Internationales
- **FRANCE OFFSHORE** c'est une équipe de collaborateurs confirmés et un réseau de partenaires avocats et experts comptables à votre service.
- Sept ans d'expérience et une connaissance de plus de 200 métiers nous permettront de mieux comprendre le vôtre.
- Pas de vente On-line, mais un interlocuteur physique dédié à votre dossier.
- Une présence et une assistance tout au long de l'année sans surcoût.
- Un prix transparent de nos prestations et intervention.

[www.france-offshore.fr](http://www.france-offshore.fr)



52 Avenue Victor Hugo 75016 Paris  
Tél. +33 (0) 1 58 44 09 00 Fax. +33 (0) 1 72 72 95 74

[www.france-offshore.fr](http://www.france-offshore.fr) Email : [info@france-offshore.fr](mailto:info@france-offshore.fr)